



Rapport annuel 2019-2020 Conseil d'établissement École de l'Étoile

Conformément à l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Conseil d'établissement de l'école de l'Étoile est heureux de présenter le rapport annuel 2019-2020 afin de faire le bilan de ses activités.

École de l'Étoile

Au cours de l'année scolaire 2019-2020 de l'école de l'Étoile, l'école a accueilli 441 élèves. Ces élèves étaient répartis en 20 classes du préscolaire à la 6^e année. Le personnel de l'école se compose du directeur, M. Daniel Trachy, de 20 enseignants titulaires, 5 spécialistes, une responsable du service de garde, 21 éducateurs/éducatrices en service de garde, 4 techniciennes en éducations spécialisées, 2 orthopédagogues, une psychologue et une secrétaire.

De plus, une équipe de bénévoles (bibliothèque et CE) a contribué de façon importante tout au long de l'année. Leur contribution a été très appréciée.

Conseil d'établissement (CE)

Le CE était composé de 14 membres auxquels s'est ajouté le directeur de l'École, M. Daniel Trachy, qui n'avait pas de droit de vote. De plus, le CE ne comptait aucun membre de la communauté au cours de l'année scolaire 2019-2020. Pour l'exercice de ses fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, le CE favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants et les autres membres du personnel de l'école.

Pour l'année 2019-2020, le CE était composé de :

- Monsieur Yannick Mongrain, président
- Monsieur Alexandre Boucher, parent
- Madame Rachel Coache, parent
- Madame Lissa Deblois, enseignante
- Monsieur Karim Douahi, représentant comité de parents de la CSDN
- Madame Julie Faucher, éducatrice du service de garde
- Madame Laurence Keable, vice-présidente
- Madame Nathalie Lakdja, parent
- Madame Marie-Claude Lehoux, enseignante
- Madame Myriam Lévesque, parent
- Madame Nadia Mercier, responsable du service de garde
- Madame Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
- Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue
- Madame Ingrid Villeneuve, enseignante

L'assemblée générale a eu lieu le 11 septembre 2019. Lors de cette assemblée, 4 parents ont été élus pour un mandat de 2 ans. Au cours de l'année 2019-2020, le CE s'est réuni à 7 reprises :

- 2 octobre 2019
- 13 novembre 2019
- 15 janvier 2020
- 19 février 2020
- 29 avril 2020
- 27 mai 2020
- 10 juin 2020

Lors des réunions du CE, les membres ont été informés, consultés de même qu'invités à se prononcer sur divers sujets dans le but de les approuver ou de les adopter.

Points d'information et de consultation :

- Allocation pour les parents
- Association de l'école de l'Étoile avec le Grand Défi Pierre-Lavoie
- Calendrier des réunions du conseil d'établissement
- Campagne de financement – Cour d'école
- Clientèle scolaire 2019-2020
- Critères de sélection de la direction d'école
- Dépenses du CE (frais de gardiennage et de déplacement)
- Différents projets poursuivis par l'école et le service de garde
- Élections au conseil d'administration du centre de services scolaires des navigateurs
- Organisation scolaire 2019-2020 et projection
- Organisation scolaire 2020-2021 et demandes de changement d'école
- Projet éducatif
- Rapports du comité de parents
- Règles de régie interne du conseil d'établissement
- Plan d'action annuel
- Plan de réouverture de l'école
- Procure
- Projet de Loi 40 et impact sur le conseil d'établissement
- Rôles et responsabilités du conseil d'établissement
- Transfert d'élèves

Points nécessitant approbation ou adoption :

- Activité de fin d'année 6^e année
- Allocation des sommes reçues pour 2019-2020
- Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement
- Assemblée générale 2019-2020
- Assemblée générale 2020-2021
- Budget annuel de l'école
- Campagne de financement
- Élection des officiers du CE
- Grille matières
- Liste de fournitures scolaires
- Mesures dédiées 2019-2020
- Ordre du jour et le procès-verbal
- Pentathlon (approuvé mais annulé pour cause de tempête)
- Photo scolaire

- Plan d'action annuel
- Plan d'action contre la violence et l'intimidation à l'école
- Procure
- Programmation des journées pédagogiques du service de garde 2020-2021
- Programmation semaine de relâche 2021
- Répartition du temps des spécialités pour 2019-2020
- Régie interne du service de garde pour 2019-2020
- Régie interne du conseil d'établissement
- Sorties éducatives complémentaires école 2018-2019
- Sortie éducatives et sportives

Mot du président

Comme par les années, je tiens à souligner le travail colossal du personnel de l'école au cours de la présente année scolaire qui s'achève. Compte tenu du contexte de la pandémie liée à la COVID-19, les élèves de même que les parents ont eu droit à un support remarquable de la part de tout le personnel de l'école durant la fermeture de même que lors de la réouverture de l'école. L'école de l'Étoile ne serait pas aussi rayonnante sans l'apport de tout le personnel. Les enseignants et l'équipe du service de garde ont été très dévoués dans le cadre de leur travail. Entres autres, les suivis réguliers des enseignants qui ont été effectués auprès des parents pour nous tenir informés des activités en classe et les blogues qui ont été créés afin de consulter les réalisations de nos enfants ont été très appréciés des parents. De plus, l'équipe du service de garde a su organiser plusieurs activités qui ont plu aux enfants.

En terminant, ce fut un honneur d'agir, à nouveau cette année, à titre de président du conseil d'établissement et je tiens à remercier tous les membres du CE pour leur contribution pour le bien de nos enfants. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de l'école de l'Étoile au cours de la présente année scolaire qui s'achève; soit le personnel de l'école et les bénévoles.

Yannick Mongrain
Président du conseil d'établissement
École de l'Étoile